



CD Ping 12 au CDOS 6 rue des Violettes 12850 ONET LE CHATEAU
Présidente : Aude CAVARROC : 06.30.58.49.13 aude.cavarroc@gmail.com
Secrétaire : Gilbert DOULS : 06.09.32.11.30 doulsgilbert@gmail.com
Trésorier : Philippe GALLIEN : 06.76.48.33.22 philippe.gallien12@orange.fr

Site : <https://www.cdping12.com>

Facebook : CD ping 12 Aveyron

Procès-verbal de la réunion du Comité Directeur du CD Ping 12

du jeudi 18 janvier 2024.

Le Comité Directeur du CD Ping 12 s'est réuni le jeudi 18 janvier 2024 à 18 h 30 à la salle de réunion du CDOS, 6 Rue des Violettes à Onet le Château, sous la présidence de Aude Cavarroc.

Présents : Aude Cavarroc, présidente, Eric Demange, Alain Garcia-Bonet, Gilbert Douls, Philippe Gallien, Laurent Gaudel, Alain Ginestet, Séverine Kaïkati, Patrick Martinez.

Participant en visio : Georges Andrieux et Julien Landes.

Invitée : Sandrine Kesso, dirigeante du club d'un club togolais, en stage au club d'Espalion.

Absents excusés : Benjamin Cavarroc, Germain Gaudel, Gérard Gazagnes.

1- Point sur les compétitions : Le championnat jeunes par équipes connaît un grand succès même si certains clubs n'y sont pas représentés. Les jeunes pongistes sont ravis et enthousiastes et les parents se sont bien investis pour l'accompagnement et l'assistance aux organisateurs. 12 équipes ont participé à la première manche à Espalion et 16 à la seconde organisée à Lioujas. Ces deux premières manches sont analysées et le règlement est modifié sur proposition de Georges Andrieux, organisateur référent de cette compétition. La participation est désormais ouverte aux jeunes jusqu'au classement 699 (initialement 599) ; les rencontres se feront au meilleur de 5 sets, trois divisions sont créées avec montées et descentes et les clubs organisateurs doivent offrir un goûter aux participants (pas de buvette). La commission sportive étudiera d'éventuelles nouvelles évolutions et les proposera au Comité Directeur pour validation. Le coût budgétaire de ce championnat est évalué à 667 € incluant les dotations aux juges-arbitres et aux clubs organisateurs, les médailles remises à tous les participants des quatre manches ainsi que les trophées du tournoi final. A ce jour, il manque une salle pour recevoir le dernier tour de ce nouveau championnat. Laurent Gaudel doit relancer les clubs à ce sujet.

Aude Cavarroc félicite Eric Demange pour le succès de la seconde manche du Challenge du Conseil Départemental qui a réuni à Marcillac 81 jeunes joueurs (licenciés ou non) dans une ambiance particulièrement détendue mais enthousiaste. Le troisième tour se déroulera à Villefranche de Rouergue et Eric pense dépasser largement le total de 100 enfants ayant participé à une ou plusieurs manches. Il propose de solliciter des devis pour envisager l'offre d'un filet adaptable et un trophée pour chacun de ces jeunes à l'issue de la quatrième manche programmée à Lioujas.

Laurent Gaudel se dit satisfait des championnats départementaux qui se déroulent sans incident et dans le parfait respect des règlements concernant « la cascade ». Numériquement, le retrait d'une équipe du club d'Espalion est plus que compensé avec l'engagement de deux équipes supplémentaires par le club d'Onet. Laurent Gaudel exprime



CD Ping 12 au CDOS 6 rue des Violettes 12850 ONET LE CHATEAU
Présidente : Aude CAVARROC : 06.30.58.49.13 aude.cavarroc@gmail.com
Secrétaire : Gilbert DOULS : 06.09.32.11.30 doulsgilbert@gmail.com
Trésorier : Philippe GALLIEN : 06.76.48.33.22 philippe.gallien12@orange.fr

Site : <https://www.cdping12.com>

Facebook : CD ping 12 Aveyron

ses craintes sur le fait de pouvoir aligner trois équipes d'un même club au même niveau des championnats, sauf pour la D3. Aude Cavarroc propose aux membres de la sportive de se réunir afin de pouvoir exposer à l'ensemble des membres les différents arguments pour le maintien ou le retrait de ce fonctionnement et mettra ce point au prochain ordre du jour pour vote. Dix équipes aveyronnaises évoluent à ce jour à ce dernier niveau. Gilbert Douls soulève le problème des difficultés de programmation de la phase des classements de la division III pour les clubs disposant d'une salle de sports multidisciplinaire. Laurent Gaudel va étudier la faisabilité de centraliser ces rencontres sur une seule journée (une manche en matinée et l'autre l'après-midi) et dans une seule salle pouvant mettre à disposition 12 tables. Les clubs seront avisés d'une éventuelle application de cette évolution règlementaire.

Pour le critérium, pas de problème particulier à signaler dans le concept actuel et une nouveauté avec l'attribution de récompenses aux trois premiers de chaque catégorie jeunes. Le budget global de cette compétition départementale s'élève à 525 €. (250 € pour JA, 200 € pour dotation aux clubs organisateurs et 75 € pour les récompenses).

Le critérium vétérans a été organisé à Lioujas, après le forfait du club de Marvejols qui devait assurer l'alternance interdépartementale. Les trophées sont donc pris en compte par le CD de l'Aveyron. Des doutes sont émis sur la durabilité de cette alternance. (À suivre...)

Aude Cavarroc signale qu'en Conseil de Ligue la réforme annoncée au sujet des critères était, au moins provisoirement remise en cause et qu'une réflexion était en cours pour le devenir et le calendrier.

Pour le premier tour de la compétition féminine régionale par équipes, le CD a financé une équipe coachée par Séverine Kaikati à hauteur de 650 € justifiés par des frais de nuitées et de déplacement. Ces frais seront moindres pour le second tour qui se déroulera à Albi avec à minima deux équipes aveyronnaises.

Les finales par classements se dérouleront à Villefranche de Rouergue (et non à Olemps comme initialement prévu) avec une nouvelle formule non qualificative pour la région.

2- Présidence de la commission féminine La candidature de Séverine Kaikati est proposée au vote pour la présidence de la commission féminine. C'est à l'unanimité que sa candidature est approuvée et chaleureusement applaudie.

3- Achat d'un vidéo projecteur et casques virtuels Aude Cavarroc propose l'acquisition d'un vidéo projecteur susceptible d'être utilisé pour des réunions, l'assemblée générale voire pour des jeux de ping virtuel puisque le Comité a postulé pour un achat groupé avec le Ligue Occitanie. Le devis le plus avantageux sollicité pour un appareil Philips Néopix 120 par Germain Gaudel s'établit à 160 €. Achat approuvé à l'unanimité. Ces casques pourront être mis à disposition des clubs pour diverses animations. Par ailleurs, Aude Cavarroc évoque une facture d'achat d'un ordinateur d'un montant de 600 € en 2020. On ne retrouve pas trace de cet ordinateur ni d'une délibération concernant cet achat. Aucun des membres du CD en fonction à cette date ne se souvient de la justification ni de la destination de cet investissement et aucun compte-rendu ne l'évoque. Cet achat est antérieur à la



CD Ping 12 au CDOS 6 rue des Violettes 12850 ONET LE CHATEAU
Présidente : Aude CAVARROC : 06.30.58.49.13 aude.cavarroc@gmail.com
Secrétaire : Gilbert DOULS : 06.09.32.11.30 doulsgilbert@gmail.com
Trésorier : Philippe GALLIEN : 06.76.48.33.22 philippe.gallien12@orange.fr

Site : <https://www.cdping12.com>

Facebook : CD ping 12 Aveyron

dotation faite aux adhérents du GEPSA et au CD, établie sur la base d'un partenariat avec le Crédit Agricole. En raison du non-aboutissement des recherches concernant cet ordinateur, il est décidé de l'extraire de l'inventaire tout en prolongeant les recherches pour savoir et pour comprendre.

4- Stage départemental Sur sollicitation d'Aude Cavarroc, Rémi Babec a proposé d'organiser un stage départemental le mercredi 21 février au gymnase des Epis à Lioujas pour un montant de 150 € pour la journée, qui seront pris en charge par le CD. La matinée (9 h30 à 12 h) sera ouverte aux jeunes et l'après-midi (14 h 17 h) ouverte à toutes les catégories d'âges. Le tarif est fixé à 15 euros pour la journée et 10 € pour la demi-journée). Cette offre et la programmation sont validés et le club de Lioujas sera dédommagé des frais de chauffage de la salle. Le club d'Espalion organisera également un stage durant les vacances scolaires de février.

5- Point sur la clôture du GEPSA Le Comité Départemental étant partie prenante des adhérents du Groupement d'employeurs, Philippe Gallien a contacté le trésorier Alain Plassant pour connaître les dates et modalités de clôture des comptes induisant le versement du solde aux membres adhérents. Ces versements devraient intervenir rapidement car aucune règle administrative ne peut s'opposer à ce règlement de clôture.

6- Législation concernant la rémunération pour un entraîneur indépendant. Des règles concernant la rétribution d'un entraîneur disposant d'une carte professionnelle ont été diffusées à l'occasion d'une visio-conférence de la Fédération à laquelle ont participé Aude Cavarroc et Gilbert Douls. Pour être en règle avec la loi, il est impératif, pour chaque employeur à temps partiel, d'établir une convention bipartite entre l'intervenant concerné et chacun des présidents de club. Cette convention fait état des tarifications horaires convenues, des participations éventuelles aux frais de déplacements, des fréquences, jours et horaires de travail et de la qualification professionnelle. Un exemplaire de cette convention est gardé par le club employeur et par l'entraîneur. Une photocopie du diplôme et de la carte professionnelle doit être affichée dans la salle d'entraînement. Ces règles sont impératives pour se parer de toute pénalité en cas de contrôle des organismes administratifs compétents.

7- Informations diverses Aude Cavarroc informe que la Fédération envisage la création d'une licence de dirigeant qui serait délivrée à moindre coût qu'une licence de joueur. Il est précisé que cette licence ne permettra ni de jouer ni d'arbitrer en compétition.

Pour les prochains mandats électifs pour la Ligue Régionale les présidents de Comités n'en seront plus « membres de droit », deux présidents de Comités élus seulement pourront être inclus dans le Conseil de Ligue.

Concernant les statistiques des effectifs licenciés en Aveyron, la progression est soutenue et pourrait atteindre prochainement le cap de 500 en cumulé Loisir et Compétition, soit le cap atteint dans les années d'avant COVID. Ces chiffres satisfaisants sont essentiellement basés sur les progressions numériques des clubs d'Espalion, Lioujas et Villefranche de Rouergue.



CD Ping 12 au CDOS 6 rue des Violettes 12850 ONET LE CHATEAU
Présidente : Aude CAVARROC : 06.30.58.49.13 aude.cavarroc@gmail.com
Secrétaire : Gilbert DOULS : 06.09.32.11.30 doulsgilbert@gmail.com
Trésorier : Philippe GALLIEN : 06.76.48.33.22 philippe.gallien12@orange.fr

Site : <https://www.cdping12.com>

Facebook : CD ping 12 Aveyron

Trois chèques récompensant des podiums de l'Estival CD Ping n'ont pas été encaissés.

La Ligue Occitanie va reverser la somme de 1157 € au Comité de l'Aveyron au titre de la quote-part sur les licences délivrées en début de saison. Le réajustement intervient plus tard.

Aude Cavarroc a déposé un dossier de demande de subvention FDVA 2 pour un montant de 3000 €.

Une équipe de jeunes est en cours d'élaboration pour représenter l'Aveyron lors du Pongistic Event prévu à Espalion. Rémi Babec sera sollicité pour encadrer ces jeunes sélectionnés dont l'inscription sera également prise en charge par le CD. Patrick Martinez espère la participation active de bénévoles pour assurer une bonne organisation de cette animation promotionnelle itinérante.

Un message d'hommage a été prononcé à la mémoire du regretté Jean-Michel Rossignol, joueur de bon niveau et ancien membre actif du Comité Départemental.

8- Avantages règlementaires pour les bénévoles participants à la gestion ou à l'encadrement sportif. La législation règlemente des avantages fiscaux ou en droits d'accès à des formations consentis aux bénévoles en compensation des frais engagés pour assumer leurs missions ou pour effectuer des heures de travail au profit des clubs sportifs. Les conditions et le traitement comptable et fiscal sont détaillés dans une documentation adéquate mise en pièce jointe et élaborée par Patrick Martinez. Merci à lui pour ce travail de préparation qui permettra aux dirigeants de clubs et aux bénévoles de faire valoir leurs droits en toute légalité. Précisons que pour le Comité les missions concernées sont les représentations officielles auprès des instances officielles régionales (ligue Occitanie), de la Fédération et pour des compétitions officielles sur ordre de mission établi par le bureau directeur ou par la présidente.

Le montant des indemnités kilométriques pour ces missions est fixé à 0,324 € du kilomètre.

Fin de réunion à 22 h.

La présidente Aude Cavarroc

Le secrétaire rédacteur Gilbert Douls